La réquisition d'Enelec et la souveraineté énergétique



S46-26 | 13 Novembre 2026 | Rédaction Diapason

Le décret n° 2026-2432 du 3 novembre a placé sous réquisition la centrale au fioul lourd d'Enelec à Toamasina et les moyens nécessaires à son fonctionnement. La JIRAMA en reprend la conduite ; le solaire est exclu. Les comptes rendus font état de la résiliation du contrat. Plafonnée à vingt-quatre mois, la mesure transfère le contrôle opérationnel. Elle ne précise pas encore qui paiera le fioul, les salaires, la maintenance, les créances ou une éventuelle indemnité.[1][2]

Une accalmie qui n'était pas un miracle

À Antananarivo, les coupures ont reculé dès la fin septembre 2025, avant l'investiture du 17 octobre. La demande avait chuté avec le ralentissement des activités, tandis que deux turbines à combustion étaient mises en service le 23 septembre. Elles coûtaient environ 300 millions d'ariary pour cinq heures et ont réduit les coupures. Le répit avait donc des causes concrètes et coûteuses.[3]

Le 5 novembre, les délestages sont revenus. La JIRAMA expliquait alors qu'un seul des quatre groupes d'Andekaleka fonctionnait pendant la pointe, pour une production de 24 mégawatts, loin des 120 mégawatts annoncés pour la centrale. Ces épisodes montrent que la continuité du courant dépend

[1]https://meh.mg/wp-content/uploads/2022/06/1-Loi2017-020_CODELEC.pdf
[2]https://www.studiosifaka.org/articles/actualites/item/9395-electricite-l-etat-reprend-la-main-a-toamasina.html
[3]https://www.lexpress.mg/2025/09/jirama-la-baisse-dactivite-libere-du.html

Diapason © Novembre 2026

de la demande, de l'état des installations et de la disponibilité de l'eau. Ils ne permettent pas d'attribuer au PRRM, seul, la disparition temporaire des coupures.[4]

À Toamasina, le cyclone Gezani a endommagé le réseau au début de 2026. En mars, l'électricité était rétablie dans 62 fokontany sur 138 ; la JIRAMA réparait les lignes, tandis que la centrale Enelec ne fonctionnait qu'à 30 %. Le problème concernait réseau et production. En octobre, les coupures nocturnes persistaient et Enelec annonçait dix groupes mobiles, censés ajouter 1,8 mégawatt.[5][6]

En juillet, le PRRM a donné une semaine à Enelec pour rétablir la production dans plusieurs villes et contesté le contrat avec la JIRAMA. Il affirmait qu'une clause garantissait 65 % du paiement, quelle que soit la production. Une source de la JIRAMA l'aurait confirmé, mais le contrat reste inaccessible. L'exemple cité concernait Antsiranana, pas Toamasina. Enelec invoquait des problèmes techniques. Cette confrontation éclaire la dimension politique de la réquisition, sans prouver sabotage ou accord caché.[7]

Une reprise en main qui déplace les responsabilités

Le Code de l'électricité autorise l'État à agir en urgence pour garantir la continuité du service en cas de carence. Selon les comptes rendus publiés après la notification, le décret prévoit que la réquisition cesse lorsque disparaissent les circonstances qui l'ont justifiée, au plus tard vingt-quatre mois après sa notification. Il autorise aussi la JIRAMA à acheter directement des pièces de maintenance. Le personnel d'Enelec reste en fonction sous sa conduite ; la presse rapporte que la JIRAMA participe aux salaires.[8][9]

Le transfert concerne l'exploitation, sans documenter un transfert de propriété de l'entreprise. Le Code reconnaît au titulaire la propriété des installations pendant la durée de son titre et prévoit une indemnisation en cas de retrait anticipé qui ne sanctionne pas un manquement. Pour les biens réquisitionnés, le montant relève d'une commission d'évaluation. Ces régimes sont distincts des salaires et d'une éventuelle compensation liée à la résiliation du contrat. Aucun montant ni règlement n'est public.[10]

La réquisition n'est pas une nationalisation permanente. Elle va au-delà du symbole : la JIRAMA prend le contrôle opérationnel d'une centrale privée et assume certaines dépenses. Le résultat financier dépendra du partage du combustible, des réparations, des salaires, des créances et des indemnités éventuelles.

Le paradoxe des revenus et des passifs

Le dossier Diapason « Comprendre la situation énergétique de Madagascar » décrit le déséquilibre. L'accès à l'électricité était estimé à 36 % en 2022. Dans certaines centrales, le coût de production atteignait 2 946 ariary par kilowattheure, pour un tarif moyen de 372 ariary. La dette de la JIRAMA dépassait 625 millions de dollars en 2023 et le coût annuel du fioul lourd était estimé à 227 millions. Ces données ne sont pas les comptes actuels de Toamasina.[11]

Le diagnostic commandé par le ministère de l'Énergie relève un problème de structure contractuelle. Les paiements aux producteurs indépendants et aux loueurs de groupes représentaient 51 % des coûts opérationnels de la JIRAMA en 2018, contre 12 % en 2008. Le rapport relève aussi des paiements de capacité élevés pour des groupes peu utilisés et des clauses de carburant dépassant parfois les

[4]https://www.2424.mg/energie-la-jirama-annonce-officiellement-le-retour-du-delestage-avec-seulement-un-groupe-operationnel-a-andekaleka
[5]https://www.lexpress.mg/2026/03/toamasina-lelectricite-est-retablie-45.html
[6]https://fr.allafrica.com/stories/202610190514.html
[7]https://www.lexpress.mg/2026/07/electricite-toamasina-antsiranana-et.html
[8]https://midi-madagasikara.mg/orinasa-enelec-sy-ny-jirama-horaisinny-jirama-an-tanana-ny-fitantanana-ny-toby-famokarana-herinaratra/
[9]https://fr.allafrica.com/stories/202611070085.html
[10]https://cnlegis.gov.mg/uploads/D71-125-VF.pdf
[11]https://www.diapason.mg/dossier-energie-comprendre-la-situation-energetique-de-madagascar/

Diapason © Novembre 2026

recommandations des fabricants. Ces dispositions peuvent préserver certaines rémunérations sans garantir une production proportionnelle aux capacités installées. Le rapport ne mesure toutefois ni les marges nettes des opérateurs ni celles d'Enelec ou de Filatex.[12]

Le paradoxe se lit à l'échelle du système : la JIRAMA porte une dette lourde et les difficultés de continuité du service, tandis que certains contrats peuvent sécuriser des recettes pour les opérateurs. Le dossier Diapason avait envisagé une JIRAMA sous gestion privée, avec la dette historique laissée à l'État. Pour Toamasina, les sources accessibles ne permettent pas encore d'établir si la JIRAMA supportera une part accrue des coûts tandis que des revenus contractuels continueraient d'être versés à Enelec. Le débat dépasse le choix public ou privé : il porte sur la répartition des risques, des investissements et des revenus.[13]

Cette question s'aiguise avec le prix du carburant importé, supérieur à 6 000 ariary le litre selon le ministre en avril 2026. En août, la JIRAMA a été habilitée à sécuriser son approvisionnement en gasoil pour six mois. Dire qu'elle reprend une partie des charges ne prouve pas que Filatex ne peut pas payer le fioul. Il faut vérifier qui achète le combustible, supporte les variations et peut les répercuter.[14][15]

Un chiffre d'affaires consolidé, les revenus d'une filiale électrique et son bénéfice net sont différents. Les comptes d'Enelec à Toamasina et le contrat ne sont pas publics. L'hypothèse d'une mécanique où les recettes restent privées tandis que le risque est socialisé est sérieuse, mais elle doit être vérifiée dans ces documents.

Le PIB réel par habitant résume l'appauvrissement de longue durée : la Banque mondiale l'estime à 812 dollars constants en 1960 et 456,5 en 2025. La dernière année marque une légère remontée ; le recul historique reste considérable. Cette coexistence pose une question d'économie politique, sans prouver que les producteurs privés causent la baisse du revenu par habitant.[16]

Le précédent Ratsiraka et la stratégie du pouvoir

La référence au Ratsirakisme a une base historique. À partir de 1975, l'État nationalise plusieurs secteurs ; fin 1976, il contrôle l'électricité et l'eau. Dès 1978, les investissements publics s'accélèrent, mais plusieurs projets se révèlent surdimensionnés ou peu rentables, faute d'évaluation, d'approvisionnement, d'entretien ou de prix adaptés. La leçon n'est pas que toute reprise publique échoue : le contrôle ne garantit ni efficacité ni autonomie financière.[17]

Dans l'IPP-PRRM de Diapason, « HAT 2.0 » est une grille analytique de la trajectoire de consolidation, pas un statut juridique. Elle décrit une séquence de crise, d'appui militaire, de transition de rupture, de dialogue, de nouvel ordre constitutionnel et d'issue électorale. Le Ratsirakisme renvoie à une grammaire de légitimation fondée sur la souveraineté nationale, l'État fort et refondateur, le chef militaire, la Nouvelle République, la mobilisation populaire et la diversification diplomatique. La réquisition résonne avec ces deux registres : elle étend l'action de l'État et met en scène un président confrontant un acteur puissant. Elle peut ouvrir une trajectoire de reprise publique plus large, mais rien ne permet encore de conclure à un programme de nationalisation.

L'image d'un PRRM qui « ose toucher » un groupe associé à la communauté karana peut produire un bénéfice politique, mais cela reste une hypothèse. Aucun sondage représentatif ne l'établit. L'origine

[12]https://www.mef.gov.mg/assets/vendor/ckeditor/plugins/kcfinder/upload/files/ARCEB/Etude%20Secteur%20Energie%20Rapport%20Final%20_%20Version%20finale%20Novembre%202022.pdf
[13]https://www.diapason.mg/dossier-energie-comprendre-la-situation-energetique-de-madagascar/
[14]https://www.lexpress.mg/2026/04/etat-durgence-energetique-une-mesure.html
[15]https://www.lexpress.mg/2026/08/energie-la-jirama-requisitionnee-pour.html
[16]https://thedocs.worldbank.org/en/doc/77351105a334213c64122e44c2efe523-0500072021/related/mpo-sm26.pdf
[17]https://www.afd.fr/sites/default/files/2018-04-01-36-58/economie-politique-madagascar.pdf

Diapason © Novembre 2026

Think Tank : W751268275 / SIRET : 923 013 718 000 13

102 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris

des propriétaires ne doit pas remplacer l'analyse des contrats et des responsabilités : Filatex est un groupe précis, la communauté karana est diverse.[18]

La souveraineté se vérifiera dans les comptes

La réquisition peut améliorer l'approvisionnement à court terme. Des responsables disent la situation plus stable, mais il faut comparer les mégawattheures injectés et les heures de coupure avant et après. Le gouvernement a aussi annoncé 18 mégawatts de groupes diesel et le transfert de transformateurs vers Toamasina. Ce renfort répond à l'urgence, mais maintient la dépendance aux combustibles importés.[19]

Le scénario gagnant-gagnant reste possible : les habitants retrouvent le courant, le PRRM affiche son autorité, l'opérateur reçoit une indemnité ou le règlement de créances, tandis que la JIRAMA assume des coûts. Rien n'est établi. Il faut publier le contrat, les clauses de paiement, les dépenses de fioul, maintenance et salaires, l'indemnité éventuelle, ainsi que les données de production et de coupures.

La souveraineté énergétique ne se mesure pas au changement de commandement d'une centrale. Elle se mesure à la capacité de garantir un courant abordable sans alourdir la dette de la JIRAMA ni transférer les risques au public en protégeant des revenus privés. Si la réquisition transforme durablement l'exploitation, elle peut marquer une rupture. Si elle déplace les coûts sans changer les contrats ni le service, la mécanique restera la même.

Rédaction - Diapason

Diapason
Nourrir le débat

[18]https://www.diapason.mg/la-jirama-et-ses-dependances/
[19]https://www.lexpress.mg/2026/11/energie-letat-mise-sur-lachat-durgence.html

Diapason © Novembre 2026